

Enquête publique

Commune de HOUFFALIZE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la Madame LINERS Gaétane domiciliée à 6661
TAILLES/HOUFFALIZE, Censes n° 4B

en vue d'obtenir le permis unique pour le maintien en activité d'un établissement et extension de ce dernier via la construction de deux poulaillers pour l'hébergement de 9600 poulets de chair en production biologique (4800/bâtiment) et l'augmentation de la quantité d'eau prélevée du puits à 6661 TAILLES/HOUFFALIZE, Censes n° 4B et cadastré Div. V, Sect. A, n° 1020D-1020^E-963A-963K-964-965^E/2-964/2-965/3-966/3-916L

Ce projet entre en dérogation aux prescriptions du Guide Communal d'Urbanisme (unité urbanistique n° 5.1 – zone agricole) au point de vue de :

- Le rapport longueur/largeur du volume principal est de 3,96 ;
- La hauteur sous corniche du volume principal est de 2,15 mètres ;
- Les matériaux de parement présentent des translucides en polycarbonate.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 12.07.2021.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
07.07.2021	12.07.2021	Commune de Houffalize Service Urbanisme Rue de Schaerbeek – 6660 HOUFFALIZE 27.08.2021 à 11h00.	Collège communal Rue de Schaerbeek – 6660 HOUFFALIZE

Le délai d'enquête est suspendu entre le 16 juillet et le 15 août et entre le 24 décembre et le 1er janvier.

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h00 à 11h00.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Houffalize, le 06.07.2021

Le Directeur Général,
J-Y. BROUET

Fonctionnaire technique :

Ministère de la Région Wallonne
Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Division de la Prévention et des Autorisations
Direction extérieure de Namur - Luxembourg

Avenue Reine Astrid 39
5000 NAMUR



ADRESSES UTILES :

Le Bourgmestre f.f,
J. DEVILLE

Fonctionnaire délégué :

Ministère de la Région Wallonne
Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine
Direction du Luxembourg

Place Didier 45
6700 ARLON